

Montréal, le 17 septembre 2018

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Annick Tremblay, avocate  
Greffière et directrice de affaires juridiques  
Ville de Baie-Comeau  
2, Place LaSalle  
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K3

**Objet: Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage  
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs  
Dossier R-4045-2018**

---

Chère consœur,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance du 14 septembre dernier requérant un délai additionnel pour le dépôt des documents requis dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à la Ville de Baie-Comeau un délai supplémentaire pour le dépôt de sa preuve, soit **le 5 octobre 2018 à 12 h.**

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml